

Quelles sont les différences entre les campings et les aires de camping-car ?

AIRES DE SERVICES

CAMPINGS

RÉGLEMENTATION

28 juillet 2022 Antoine Chapenoire Campings/Etapes 0



de camping-car d'Ambarès-et-Lagrave, près de Bordeaux. Presque un camping. © photo Michel Letraveler

Quand on voyage en van, on dort où on veut... ou presque. Disons qu'on peut s'arrêter et dormir là où c'est permis. Ce qui nous laisse une bonne marge de manœuvre. On peut dormir sur des parkings, tant qu'on respecte la réglementation. On peut aussi aller au camping, bien sûr. Et même... sur les aires de camping-car. Eh oui. Nous vous disons tout sur le sujet.

Commençons par évacuer directement l'aspect polémique du sujet : beaucoup d'utilisateurs de vans et fourgons ne veulent pas dormir sur des aires de camping-car, parce qu'elles sont conçues pour les camping-cars. En fait, elles sont prévues pour tous les véhicules aménagés (mais pas pour les caravanes). Et sur les aires de camping-car, les véhicules ne sont pas forcément alignés les uns à côté des autres « comme des sardines » (une analogie qui revient souvent quand on parle des camping-caristes avec les vanlifers). Même si vous avez décidé de ne jamais dormir sur une aire de camping-car, vous pouvez avoir besoin d'utiliser la borne de vidange, et de faire le plein d'eau. C'est possible, même si on ne dort pas sur place. Ensuite, peut-être dormirez-vous un jour sur une aire, parce qu'elle était sur votre route, que ça vous a bien dépanné et qu'elle n'était pas si moche que ça.

Lire aussi notre article

[Dormir au camping, c'est la honte ?](#)

Les aires de camping-car ne sont pas toutes des parkings à sardines



En réalité, il existe toutes sortes d'aires d'accueil pour camping-cars. Certaines ressemblent effectivement à des parkings, le sol est en bitume, les emplacements serrés. D'autres sont aménagées, parfois mieux paysagées. Celles-ci sont souvent plus coûteuses. Il existe ainsi des aires de camping-car à 15 € la nuit, avec des arbres, des emplacements délimités par des petits trottoirs, un carré d'herbe pour chacun, etc. Certaines sont bien placées, près des commerces, d'une plage, d'un étang ou d'un site touristique, d'autres sont reléguées près du stade ou de la déchetterie. Il n'y a pas de règle.

Entre le parking et le camping, les aires de camping-cars constituent une palette variée de solutions pour l'étape nocturne.

Pas les mêmes droits qu'au camping



Officiellement, l'aire de camping-car n'a pas vraiment de statut. Entendez par là qu'il peut s'agir d'un parking (appartenant donc à la voie publique), soit d'un terrain privé. Dans tous les cas, les caravanes et les tentes sont interdites. En revanche, on y tolère certaines pratiques, qui sont prohibées sur la voie publique : comme de placer des cales sous le véhicule, de déployer le store ou le toit relevable, et de sortir un salon de

jardin (sauf quand le règlement de l'aire l'interdit, ce qui peut arriver). Mais on touche là à une différence de taille par rapport au camping : sur une aire de camping-car, vous n'avez pas un emplacement à vous, comme au camping, sur lequel vous bénéficiez de votre carré d'herbe, que vous louez (et sur lequel vous avez des droits). Cela signifie que s'il y a du monde, vous devez ranger votre salon de jardin et enrouler votre store, pour permettre à un autre véhicule de stationner.

Lire aussi notre article

[Les raisons d'utiliser une aire de services quand on voyage en van](#)

Moins cher, et moins fourni en services



Résumons les choses : le tarif de l'aire s'arrête là où commence celui du camping. Entre 15 € et 20 € la nuit. Et souvent, la nuit sur l'aire est même gratuite. Autant dire que pour ce prix, les prestations ne sont pas les mêmes. C'est bien sûr du côté des services et des équipements que les différences se font les plus nettes. Les campings, restaurants et autres aires de jeux pour enfants relèvent du camping. Sur une aire de camping-car, on n'a pas de bloc sanitaire (sauf quelques rarissimes exceptions). Chaque véhicule est sensé être autonome. On trouvera en revanche une borne de vidange et un robinet d'eau. Parfois ce service est inclus dans le tarif du stationnement, parfois il est facturé à la consommation. La présence de prises électriques n'est pas systématique. Souvent, il y a moins de prises que de places, et la solidarité s'exprime à l'aide des multiprises. De temps en temps, on trouve une connexion wifi. Très rarement une laverie automatique.

Conclusion : si vous cherchez un endroit pour faire la lessive, prendre une douche et recharger votre vélo électrique, allez plutôt au camping.

L'accueil par des humains, c'est au camping

Un dernier mot relatif à l'accès à l'aire. Dans un camping, vous commencez par passer à l'accueil, on vous affecte un emplacement, etc. La plupart des aires sont des parkings ouverts. Il arrive néanmoins qu'une barrière automatique jumelée à une borne de paiement, régule les entrées et sorties. On paie alors avec sa carte bleue, comme sur un parking. Certaines de ces aires « à barrière » appartiennent d'ailleurs au réseau Camping-Car Park. Il est alors indispensable de créer un compte et de créditer son Pass'Etape (la carte de paiement Camping-Car Park pour pouvoir accéder à l'aire). C'est un cas de figure assez particulier, mais qui se vérifie sur quelque 500 aires, à travers la France